



PROCES VERBAL
N° 18/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et Lundi 08 Avril à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

Etait absent :

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

1°/-Réexamen de la lettre N°281/CPMP/SNDE reçue le 07 Avril 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives aux travaux des lots n°4, 5a, 5b et 6 de l'axe Sud du projet d'AEP DKHAR.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve les propositions desdits rapports d'évaluation se présentant comme suit, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds :

- Lot 5a à l'entreprise AGRINEQ s.a pour un montant hors crédit d'impôt de 7.287.527,14 Euro et 1.340.581.263 UM pour un délai d'exaction de 24 mois.

- Lot 5a à l'entreprise AGRINEQ s.a pour un montant hors crédit d'impôt de 6.292.056 Euro et 1.078.106.806 UM pour un délai d'exaction de 24 mois.
- Lot 5a à l'entreprise AGRINEQ s.a pour un montant hors crédit d'impôt de 1.558.236 Euro et 265.275.401 UM pour un délai d'exaction de 18 mois.

Les crédits d'impôts des marchés doivent être corrigés par la commission fiscale.

2°/-*Examen* de la lettre N°0269/CPMP/SNDE reçue le 04 Avril 2013, demandant l'approbation des rapports d'évaluation des offres financières relatives aux travaux des lots 3 et 4 du réseau de distribution de la ville de Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'adjudication du marché comme suit, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds:

- Lot 3 : (zone Sebkha-Elmina) au Groupement SEEE/BROCHOT/COMEQUIP pour un montant hors crédit d'impôt 7.614.236,5 Euros et un délai d'exécution de 24 mois.
- Lot 4 : zone Sebkha-Elmina) à l'entreprise CGC pour un montant hors crédit d'impôt 3.891.200,65 Euros soit 387.275.362 MRO et un délai d'exécution de 24 mois.

Les crédits d'impôts des marchés doivent être corrigés par la commission fiscale.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

3°/-*Examen* de la lettre N°0120/CPMP/SI reçue le 31 Mars 2013 et du complément d'informations reçu le 07 Avril 2013, demandant l'approbation du projet d'avenant n°1 relatif aux travaux de réparation de la partie génie civil et de la passerelle du Port Autonome de Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet d'avenant portant modification des coordonnées bancaires de la SNCTPC, sans incidences financières.

4°/-*Examen* de la lettre N°0126/CPMP/SI reçue le 07 Avril 2013, demandant l'approbation de l'additif au DAO relatif à la construction de la route Mederdra-Rkiz.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif au DAO.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA DPEF

5°/-*Examen* de la lettre N°0036/CPMP/DPEF reçue le 03 Avril 2013, demandant l'approbation rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts pour le suivi des travaux de construction de la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques, de la résidence des filles, du restaurant universitaire, de la mosquée et Centre Commercial.

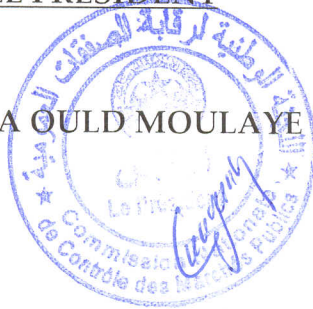
Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant la liste restreinte à consulter suivante :

1. EGIS (France)
2. Groupement STUDI/CREA AMENAGEMENT (Tunisie, RIM)
3. Groupement SABBOUR/AFRECOM (Arabie Saoudite, RIM)
4. Groupement PACE/MCB (Egypte/RIM)
5. APAVE INTERNATIONAL (France)
6. ACE (Egypte)

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les membres du Comité Permanent

Brahim Oul Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul